

GRAND PRIX SÉNIORS D'AUGERVILLE 2025**Samedi 12 AVRIL 2025 – Dimanche 13 AVRIL 2025****GOLF D'AUGERVILLE**

Place du Château, 45330 Augerville

02 38 32 12 07 – golf@chateau-augerville.comwww.asgolf-augerville.fr**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE***Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.**Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du «droit de jeu fédéral» de **40€** en 2025 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 21,5

Départs marques rouges

Une série Messieurs : index inférieur à 18,5

Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
108	30	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors **1.4.4.5**).

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **29 mars 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 15 février 2025 et jusqu'au samedi 29 mars 2025 à minuit**, seront envoyés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) **90 Euros** (**45 €** pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **vendredi 4 avril 2025** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue du lundi 7 mars au mercredi 9 mars 2025, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1ers des classements Généraux Hommes et Dames.

Autres Prix : Dames : 2 Prix Messieurs : 2 Prix

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel